



Inscription Soccer été 2019

Ville de Donnacona

8 au 15 février 2019

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Jeudi soir : 14 février 18 h à 20 h
Vendredi : 15 février 9 h à 12 h

Note : Après le 15 février 2019, il est possible que nous refusions des inscriptions.

Cette procédure a pour but d'améliorer le travail des bénévoles afin d'inscrire le bon nombre d'équipes aux ligues et ainsi mieux planifier le début de la saison

Méthodes d'inscription

- 1) **En ligne du 8 au 15 février** sous l'onglet [Loisirs, culture et vie communautaire](#) du site internet de la Ville de Donnacona

Pour vous inscrire en ligne, vous devez avoir un compte « usager ». Si vous n'avez pas de compte « usager », veuillez communiquer avec nous au : 418 285-3284, poste 0.

Mode de paiement : Accès-D (paiement complet obligatoire dans les 24 h) ou carte de crédit. Deux options s'offriront à vous pour le paiement par carte de crédit :

- 1- Paiement complet
- 2- Moitié du paiement à l'inscription et l'autre moitié par versement préautorisé à 1 mois d'intervalle.

- 2) **En personne au secrétariat du Service des loisirs et de la culture.**
300, rue de l'Église, Donnacona (Québec) G3M 1Z5

Modes de paiement : Argent, chèque, carte de débit ou carte de crédit.

La totalité du paiement, ou **au minimum la moitié du montant de l'inscription, doit être payée lors de l'inscription.** S'il y avait un solde à payer, il devra être payé immédiatement à l'inscription. La date du dernier versement devra être encaissable au plus tard le 30 avril 2019.

S'il vous plaît, faire le ou les chèques à l'ordre de : Ville de Donnacona.

Politique de remboursement

La date limite pour faire une demande de remboursement est le 31 mai 2019. Tout remboursement sera fait avec 20% en moins pour les frais administratifs jusqu'à un maximum de 25 \$.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires, vous pouvez nous rejoindre du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 418 285-3284, poste 0.

Politique de tarification familiale (résidents seulement)

La tarification familiale s'applique pour les membres d'une **même famille** s'inscrivant à une **même activité**

1 ^{re} inscription :	100% du taux le plus élevé
2 ^e inscription :	75% du taux le 2 ^e plus élevé
3 ^e inscription et plus :	50% du taux le 3 ^e plus élevé



SOC CER

Association de soccer Les Riverains : www.soccerriverains.com

Courriel : soccer.riverains@gmail.com

Facebook : [Association de soccer les Riverains](#)

418 285-0366

Pour les catégories U4 et U5 : un parent doit être présent sur le terrain avec l'enfant en tout temps.

ÉQUIPEMENT

Le port des protège-tibias, des souliers à crampons et des bas recouvrant les protège-tibias est obligatoire pour toutes les catégories.

De plus, pour les U-7 à U-18, les bas et le short de l'association sont obligatoires et seront en vente lors de la remise de matériel (date à déterminer).

Résident	Né en	1 ^{re} inscription	2 ^e inscription	3 ^e inscription
U-4 à U-5	2015-2014	96,00 \$	72,00 \$	48,00 \$
U-6	2013	111,00 \$	83,25 \$	55,50 \$
U-7 à U-10	2012-2011-2010-2009	136,00 \$	102,00 \$	68,00 \$
U-11 à U-16	2008-2007-2006-2005-2004-2003	156,00 \$	117,00 \$	78,00 \$
U-17 à U-18	2002-2001	181,00 \$	135,75 \$	90,50 \$

IMPORTANT

Un chèque de dépôt **post daté, en date du 1^{er} septembre 2019, au montant de 100 \$** devra **obligatoirement** être apporté lors de la remise de matériel (date à déterminer). Sans ce chèque, l'uniforme ne sera pas remis.

Si l'uniforme n'est pas remis dans les délais, le chèque sera encaissé pour le paiement de l'uniforme manquant.

Les chèques DÉPÔT devront être libellés au nom de l'ASSOCIATION SOCCER RIVERAINS

Votre inscription comprend : Frais d'affiliation à la ligue et frais d'assurance en cas d'accident (obligatoire), Frais pour le matériel (ballons, cônes, trousse de premiers soins, icepacks, pompe à ballon, bacs d'équipe, etc.), Frais d'arbitrage, Inscription à un tournoi (U6 et+), Frais d'administration (appels, entretiens des médias sociaux, suivis avec les entraîneurs, aides techniques, etc.), et bien d'autres choses.